Parc Chédeville : Horaires, réservations et infos pratiques

Interdiction de fumer

Depuis le 1er juillet 2025, il est interdit de fumer dans plusieurs lieux publics fréquentés par les enfants et adolescents, conformément à l’arrêté national pour une génération sans tabac.

Horaires d'ouverture

Du samedi 4 avril 2026 au 30 septembre 2026

- Samedi et dimanche de 10h à 19h
- Mercredi et jours fériés de 11h30 à 19h
- Vacances printemps et été (Zone B) du lundi au vendredi et les jours fériés de 11h30 à 19h. Samedi et dimanche de 10h à 19h.

Fin des activités à 18h30.

Du 1er octobre 2026 au 1er novembre 2026

- Mercredi, samedi et dimanche de 11h30 à 17h30
- Vacances Toussaint (zone B) tous les jours de 11h30 à 17h30

Réservations

Pas de réservation par téléphone.

Réservez vos activités payantes et vos kiosques

Réservez votre espace locatif en journée

Réservez votre espace locatif en week-end

Foire aux questions

Le parc est-il ouvert toute l’année ?

Non, il est ouvert de début avril à fin octobre.

Y a-t-il un point de restauration dans le parc ?

Non, il y a uniquement un stand de vente de crêpes et de glaces l'après-midi. Des aires de pique-nique sont installées dans le parc.

Peut-on venir avec son animal de compagnie ?

Non, les animaux de compagnie ne sont pas admis dans l'enceinte du parc, même tenus en laisse.

Quels sont les moyens de paiement possibles ?

Vous pouvez payer en :

- CB
- Espèces
- Chèques vacances directement à l'accueil du parc
- Chèque (à compter de 2027, les règlements par chèque ne seront plus acceptés).

Les activités sont également réservables en ligne.

Peut-on rentrer son véhicule dans le parc pour décharger son véhicule quand on organise un pique-nique ?

Non.

Peut-on privatiser le parc ?

Non, mais le parc dispose d'un espace locatif qu'il est possible de louer.

Je loue un kiosque pour un anniversaire. Puis-je le décorer ?

Non, les décorations ne sont pas autorisées.

Je loue un kiosque : puis je mettre de la musique ?

Non, ce n’est pas possible. Il convient de respecter la tranquillité de l’ensemble des visiteurs.

J’ai réservé et payé en amont la location d’un kiosque, mais les conditions météorologiques annoncées sont désastreuses, puis-je être remboursé ou puis-je changer la date ?

Non, la date ne peut être changée et aucun remboursement n’est possible.

Puis-je apporter mon barbecue ?

Non, les seuls barbecues autorisés sont ceux du parc, aménagés sur les espaces des kiosques.